

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du Règlement numéro 493-2023

Prenez avis que la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Joliette, annonce ce qui suit :

- Le règlement numéro 493-2023, tel que modifié par la résolution CM 057-04-2025 adoptée le 15 avril 2025, autorisant un emprunt de 10 000 000 \$, a été dûment approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 2 mai 2025.

En conséquence, ce règlement entre en vigueur à compter de la date de publication du présent avis.

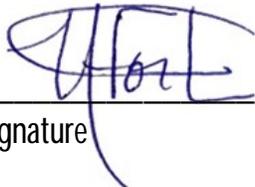
Fait à Joliette, ce 7 juillet 2025.



Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité régionale de comté de Joliette

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, greffière-trésorière de la MRC de Joliette, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 7 juillet 2025 entre 8 h 00 et 16 h 00.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de juillet de l'année 2025.



Signature